

École élémentaire André Higonet
2948 route de Mâcon
71870 Hurigny
Tél : 03.85.34.79.75
mail : ce.0710249k@ac-dijon.fr
web : <http://ele-hurigny-higonet-71.ec.ac-dijon.fr/>

**Procès-verbal
du conseil d'école
du 13 novembre 2018**

Présents :

- Mesdames Fougeras, Papet, Nouveau, Bernard, Vincent, Girard, Rativet, Usinabia, Cayrier-Landré et Bernard-Quinanzoni, représentantes des parents d'élèves
- Mesdames Drevet, Hennebaut, Favier, Messieurs Valentin, Pitre et Duquennoy, enseignants
- Mme Decreusefond, DDEN
- M Vallet, adjoint en charge des affaires scolaires

Excusés :

- M François, Inspecteur de l'Education Nationale
- M Deynoux, Maire
- M Delarche, enseignant spécialisé
- Mme Lavenant, psychologue de l'Education Nationale
- Mme Drouot, enseignante

Mme Usinabia est désignée comme secrétaire de séance.

1/ Résultat des élections

Les élections ont eu lieu le 12 octobre. 5 postes étaient à pourvoir.

électeurs inscrits : 169 votants : 126 dont 13 bulletins blancs ou nuls

taux de participation : 74,56% (en 2017 : 73,03)

2/ Attributions du conseil d'école

Il vote le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur.

Il adopte le projet d'école sur proposition de l'équipe enseignante.

Il peut formuler des avis sur tout ce qui concerne la vie de l'école :

- les actions pédagogiques et éducatives entreprises dans le cadre du projet d'école,
- l'utilisation des moyens alloués à l'école,
- les conditions d'intégration des enfants handicapés,
- les activités périscolaires,
- la restauration scolaire,
- l'hygiène scolaire,
- la protection et la sécurité des enfants sur le temps scolaire et périscolaire
- le respect et la mise en application des principes de la République.

Il peut transmettre au DASEN un projet d'organisation de la semaine scolaire.

3/ Effectifs de l'école

L'école accueille 105 élèves répartis de la façon suivante :

- Classe de Mme Drevet : 25 CP
- Classe de M Duquennoy et Mme Drouot : 20 CE1
- Classe de Mme Hennebaut : 21 CE2
- Classe de Mme Favier : 10 CM1 et 9 CM2
- Classe de M Pitre : 9 CM1 et 11 CM2

Moyenne de l'école : 21 élèves par classe (Moyenne du département : 21,75)

4/ Vote du règlement intérieur

Les horaires de l'école sont mis à jour.

L'école n'accueille plus de GS, les points les concernant sont supprimés.

Le conseil d'école adopte le règlement intérieur à l'unanimité.

5/ Exercices de sécurité

Chaque année, deux exercices d'évacuation en cas d'incendie et un exercice du PPMS « attentat-intrusion » sont obligatoires. Le premier exercice « incendie » a eu lieu le jeudi 6 septembre. Il s'est très bien déroulé. L'exercice « attentat-intrusion » a eu lieu le jeudi 20 septembre. Il n'a pas été satisfaisant. L'identification des signaux et les consignes à suivre en cas de fuite sont à revoir.

6/ Évaluations « Repères » CP / CE1

Par voie de presse, Monsieur Blanquer, Ministre de l'Éducation Nationale a dressé un bilan des compétences les moins maîtrisées par les élèves français.

Au CP	Pourcentage d'élèves en difficulté en France	Pourcentage d'élèves en difficulté à Hurigny
Reconnaître les sons et les lettres qu'elles produisent	23 %	8 %
Reconnaître les nombres dictés	8 %	0 %

Au CE1	Pourcentage d'élèves en difficulté en France	Pourcentage d'élèves en difficulté à Hurigny
Lire à voix haute un texte	30 %	0 %
Additionner et soustraire	49 %	55 %
Résoudre des problèmes	57 %	55 %

Quelques épreuves sont présentées aux membres du conseil d'école. Certains exercices proposés dans ces évaluations posent questions. Comment évaluer le placement d'un nombre sur une ligne graduée quand cette dernière ne l'est pas ? Est-il judicieux d'évaluer la résolution de problèmes uniquement à partir d'énoncés oraux ? ...

Les évaluations internationales montrent que les élèves français sont en difficulté en compréhension de la langue écrite. Il y avait 4 textes à lire au CE1 et il n'y a pas eu de communication sur ce point à l'échelle nationale (85 % de réussite à Hurigny).

Malgré le travail de dédramatisation conduit par les enseignants, certaines familles ont trouvé leurs enfants stressés durant ces évaluations.

7/ Projet d'école

Axe 1 : Améliorer les résultats des élèves

L'équipe enseignante poursuit l'utilisation de méthodes permettant un enseignement explicite de la compréhension. En mathématiques, les lexiques pour chaque cycle ont été créés.

Axe 2 : Améliorer le climat scolaire

L'ouverture de la ludothèque, l'organisation des récréations animées et le dispositif de parrainage entre classes se poursuivent. Sur ce dernier point, les CM1-CM2 de M Pitre ont expliqué aux élèves de Mme Drevet les règles de vie à l'école et le fonctionnement de la ludothèque. Ils ont pu leur faire découvrir les jeux disponibles. Les élèves de Mme Hennebaut iront lire des albums aux élèves de MS et GS . M Duquennoy et Mme Favier doivent encore construire leur projet. L'objectif fixé est de 3 rencontres minimum par an.

Axe 3 : Mise en place du parcours citoyen

La participation des élèves de l'école au Téléthon est reconduite. Ils réaliseront des photophores qui seront vendus comme chaque année à la salle des sports le jour de la manifestation.

Tous les élèves bénéficieront d'une séance de prévention sur le thème « Apprendre à porter secours ». Ces séances auront lieu le mardi 12 février et seront menées par M Dubois, infirmier scolaire et M Martinerie, conseiller pédagogique. La durée et le contenu sont adaptés à chaque niveau. Les enseignants bénéficieront également d'un temps de formation de 2 heures pendant lesquelles seront revus les gestes de premiers secours.

Chaque classe mènera une action de prévention : tri des déchets pour les CP, sommeil pour les CE1, recyclage ou économies d'énergie pour les CE2, préjugés, dangers d'Internet ou revalorisation des déchets pour les élèves de CM. Mme Hennebaut mènera cette action dans le cadre du concours « Les publicités éco-citoyennes ».

Le conseil d'élèves qui traite de problématiques internes à l'école se réunira 5 à 6 fois dans l'année.

Axe 4 : Amélioration du suivi des élèves en difficulté

L'utilisation de la fiche de suivi créée se poursuit.

8/ Projets des classes

- ***Parcours éducatif, artistique et culturel***

Les élèves de CP, CM1 et CM2 sont inscrits au dispositif « école et cinéma ». Il s'agit d'un partenariat entre le Ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère de la Culture, les salles de cinéma et les enseignants. Les films sélectionnés permettent une ouverture sur le monde. Les élèves de CE1 et CE2 sont allés au théâtre voir « Qui vive » une conte musical. Cette sortie permet de découvrir un lieu peu fréquenté par les familles. Un temps d'échange avec les comédiens a eu lieu après le spectacle. Cinéma et théâtre permettent de travailler en classe la langue orale (confrontation des points de vue, expression des émotions) et la production écrite par exemple.

En partenariat avec la bibliothèque municipale, les CP, CE1 et CE2 participeront cette année au prix des incorruptibles. Par cette action, les enseignants encouragent des moments de lecture partagée à la maison et invite les parents à discuter des livres lus avec leurs enfants. L'équipe de la bibliothèque est remerciée pour son implication dans le projet.

Mme Favier participera en mai et en juin à un défi « Anglais » organisé par la circonscription. Elle a également mené un projet pluridisciplinaire dans le cadre de la semaine du goût : « tea time » et « cuisine du maghreb ».

Les élèves de Mme Hennebaut ont mené une « enquête » sur un poilu d'Hurigny. Des recherches sur le site internet des archives départementales ont été nécessaires.

- **Éducation physique et sportive**

Tous les élèves de l'école bénéficieront d'un cycle natation dont le transport est financé par la municipalité et d'un cycle d'escalade financé par le Sou des écoles. Ce dernier aura lieu au mois de mai. Pendant 6 jours, répartis sur 3 semaines, un mur mobile sera installé sur le parking de l'école. Nos élèves pourront découvrir cette activité encadrée par Maxime Bon. Les élèves de Mme Favier bénéficieront d'un cycle « balle ovale ». 6 des 8 séances prévues seront encadrées par Rémi Trichard. Une rencontre inter école devrait clôturer le projet. Les CE2 participeront à un cycle de « flag rugby » en partenariat avec Formaval.

- **Découverte du monde**

Les élèves de CE1 passeront 3 jours à l'écomusée de Pierre-de-Bresse. Découverte de la vie en Bresse autrefois ; étude de la faune et de la flore sont au programme. Une réunion d'information sera organisée ultérieurement pour présenter le projet aux familles.

Le Sou des écoles est remercié pour son soutien (environ 1000€ / classe).

9/ L'organisation de la semaine scolaire

En France, 85 % des communes ont fait le choix de revenir à la semaine de 4 jours ce qui représente 80 % des écoliers. Ils sont près de 97 % en Saône-et-Loire. La semaine de 4 jours est une spécificité française.

Questions transmises par les parents servant de base aux débats :

- *Des clubs sportifs ont remis des créneaux horaires les mercredis. Certains enfants n'ont pas pu pratiquer l'activité extra-scolaire qu'ils avaient choisie à la rentrée, trouvez-vous que cette situation soit normale ?*
- *Des enfants trouvent les matinées trop longues avec les nouveaux horaires qu'en pensent les instituteurs ?*
- *Est-il possible de tirer un premier bilan des nouveaux horaires scolaires et des TAP ?*
- *Est-il possible d'organiser les APC sur les mêmes créneaux horaires que les TAP ?*

Avis des représentants des parents :

Les familles ont été consultées l'année dernière par la mairie. Suite à ce sondage, les parents d'élèves n'ont pas fait remonter leurs interrogations à leurs représentants. Certaines familles regrettent de ne pas avoir été consultées sur les modifications d'emploi du temps. Elles auraient souhaité que les enseignants expliquent davantage leur position. Les questions posées aujourd'hui ont été soulevées lors du comité de pilotage. Les problématiques liées à l'organisation personnelle de chacun ont été écartées. C'est l'intérêt de l'enfant qui était au centre de la réflexion. Ne serait-ce pas aux associations et différents clubs sportifs de proposer d'autres créneaux horaires ?

On peut aussi noter un très bon retour des enfants qui pratiquent une activité sportive ou artistique l'après-midi dans le cadre des TAP. Des parents ont fait savoir que leurs enfants sont plus disponibles pour faire leurs devoirs.

Le temps d'attente avant la cantine a été réduit ce qui est apprécié et les enfants disposent de plus de temps pour se « défouler » avant la reprise de la classe l'après-midi.

Avis du représentant de la Municipalité :

La municipalité a consulté parents, enseignants et enfants et a pris position pour un maintien de la semaine de 4,5 jours. Le questionnaire des enfants a montré que 25 % de nos élèves ne pratiquent pas d'activité extra-scolaire. Maintenir la semaine de 4,5 jours permet d'avoir 5 matinées de classe pour mieux apprendre et de proposer aux enfants des activités gratuites et de qualité.

Avis du DDEN :

Quand une collectivité ne prévoit pas d'activités sportives ou artistiques à l'école, il n'y a pas forcément de compensation à la maison, donc cela crée des inégalités. Le choix de la commune d'Hurigny tend à les réduire.

Avis des enseignants :

Comme les représentants de parents et les élus, les enseignants n'ont pas tenu compte de leur vie familiale dans leur réflexion. Lorsqu'ils ont été consultés par la municipalité, ils ont fait deux propositions visant à améliorer l'emploi du temps des élèves : une répartition équilibrée des heures d'enseignement dans la semaine et l'allongement de la matinée de classe.

Certaines communes ont fait le choix de revenir à la semaine de 4 jours pour des raisons politiques et / ou financières. D'autres ont été confrontées à des problèmes organisationnels. Les enseignants qui se sont prononcés pour un retour à la semaine de 4 jours l'ont fait pour des raisons personnelles ou parce que la mise en place des TAP a généré des problèmes dans leurs écoles. En France, les familles sont majoritairement favorables à la semaine de 4 jours depuis de nombreuses années.

La journée de 4 jours a pour conséquence une désynchronisation du rythme biologique de l'enfant pouvant nuire aux apprentissages. Cela affecte davantage les élèves en difficulté. L'activité intellectuelle est meilleure le matin. Tous les enseignants de l'école le constatent et trouvent que la 5ème matinée est bénéfique.

La pause du milieu de semaine est devenue pour beaucoup la journée des loisirs. Cependant, elle n'a pas été instaurée pour cela. Elle permettait aux enfants de participer au catéchisme en dehors de l'école : c'est une conséquence de la mise en place de l'école laïque dans notre pays.

La fatigue de l'enfant est souvent mise en avant. Mais cet argument est très discutable. La France serait-elle le seul pays où les enfants ont besoin d'une coupure au milieu de la semaine ?

Les enfants ont dû s'habituer à une matinée allongée les premières semaines. Cela a permis aux enseignants d'améliorer l'emploi du temps des classes. Le temps disponible après la récréation permet de mener correctement deux séances de travail. Le volume horaire des enseignements est désormais mieux réparti sur la semaine.

Aucun enseignant ne souhaite revenir en arrière. Ils remercient la municipalité et les représentants de parents qui ont su tenir compte de leur avis.

Concernant les APC, les enseignants souhaitent que leurs élèves puissent participer aux TAP car les activités proposées participent à l'épanouissement de l'enfant. Actuellement, le système d'organisation est souple et permet aux enseignants d'adapter la durée des séances pour répondre aux besoins des enfants.

10/ Questions diverses

Des membres du personnel de la garderie de l'école occupent 3 places de parking pour 1 voiture afin de ne pas abîmer leur véhicule (coup de porte), peut-on leur rappeler quelques règles de civilité pour la bonne entente et la sécurité de tous ?

Réponse du directeur de l'école :

Le parking n'étant pas matérialisé, il n'est pas possible de parler d'incivilité. Certains parents laissent aussi un espace important entre leurs véhicules. Cela ne pose pas de problème de sécurité.

Réponse du représentant de la Mairie :

Les enfants ont travaillé sur la sécurité sur le parking. Un livret a été édité et une vidéo réalisée. Le comportement des parents n'a guère évolué.

La séance est levée à 21h10,

La secrétaire de séance,
Mme Usinabia

Le président,
M. Duquennoy